EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 avril 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept avril deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Danièle GUILLAUME à Alain BARDOT, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	**Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jérôme GODARD arrive après le vote de la question n°1 et reprend son pouvoir donné à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER.
Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote de la question n°1, il confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET et revient avant le vote de la question n°2.
Madame Odile VIGNAL arrive après le vote de la question n°2 et reprend son pouvoir donné à Madame Danielle AUROI.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA donne pouvoir à Madame Havva ISIK avant le vote de la question n°3 et quitte la séance.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS avant le vote de la question n°4 et quitte la séance (fin de validité du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Monsieur Alain LAFFONT).
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance avant le vote de la question n°6.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance avant le vote de la question n°8.
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n°23.
Madame Patricia AUCOUTURIER donne pouvoir à Madame Corinne NAJIM avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Cyril CINEUX donne pouvoir à Monsieur Jacques LANOIR avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Bernard DANTAL quitte la séance avant le vote de la question n°54.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance avant le vote de la question n°54.

Rapport N° 15

RACHAT D'IMMEUBLES PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLERMONT-FERRAND À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF

L'Etablissement Public Foncier SMAF a acquis pour le compte de la Commune les parcelles cadastrées MS n° 220, 243, 249 à 257, 774, 775, 777 et 778 d'une surface de 4 074 m² sises boulevard Daniel Mayer afin de préparer l'aménagement de ce secteur avec différentes structures en faveur de personnes âgées.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Clermont-Ferrand est chargé de réaliser ces constructions spécifiques et de les gérer. C'est pourquoi, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de permettre au C.C.A.S. de Clermont-Ferrand de racheter ces biens afin de poursuivre l'objectif défini ci-dessus.

Cette transaction sera réalisée au prix de 342 133,68 € auquel s'ajoutent des frais d'actualisation pour 62 586,43 € dont le calcul a été arrêté au 31 juillet 2012, date limite de paiement soit un total de 404 720,11 €.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mai 2012

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD